



RÉHABILITATION DE LA VENTILATION DANS L'HABITAT COLLECTIF

---

# DIAGNOSTIC

---

PRÉALABLE DE MISE EN ŒUVRE



[www.mvnfrance.com](http://www.mvnfrance.com)



## Sommaire

Qu'est-ce qu'un diagnostic préalable de mise en œuvre lot ventilation?.....	2
Pourquoi réaliser un diagnostic préalable de mise en œuvre?.....	3
Comment est réalisé un DPMO?.....	4
Étape 1 : relevés logements.....	5
Étape 2 : relevés toitures terrasses ou combles.....	7
Étape 3 : diagnostic des conduits existants.....	9
Étape 4 : édition d'un rapport de synthèse.....	12
Normes et réglementations en vigueur.....	14
Notes.....	15



- Document non contractuel.
- Les photos de ce document ne sont pas contractuelles et ne sont données qu'à titre d'exemples.
- Ce document est la propriété de la société MVN. Aucun extrait, partiel ou total, ne peut être communiqué, photocopié, adapté ou traduit sans autorisation écrite préalable.

## Qu'est-ce qu'un diagnostic préalable de mise en œuvre lot ventilation?

Le diagnostic préalable de mise en œuvre (DPMO) est une radiographie d'un bâtiment à réhabiliter.

Il doit comporter des relevés précis d'éléments liés à la ventilation existante dans les logements ainsi que les débouchés toiture du bâtiment. Il doit être réalisé par la société MVN en la présence de l'entreprise installatrice ou par une société qualifiée spécifiquement à cet effet par la société MVN.



## Pourquoi réaliser un diagnostic préalable de mise en œuvre?

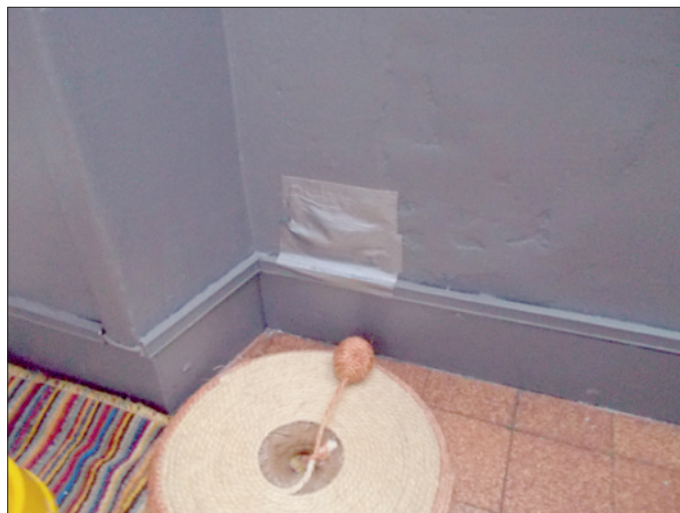
Ce diagnostic permet avant tout de contrôler l'ensemble des données permettant la faisabilité d'une mise en œuvre pour une installation de ventilation mécanique basse pression ( VMBP ) sur un bâtiment existant comportant des conduits de fumée et /ou de ventilation.

De permettre à l'entreprise installatrice la connaissance du site et de se familiariser aux différents travaux à réaliser conformément à l'avis technique du système de ventilation retenu.

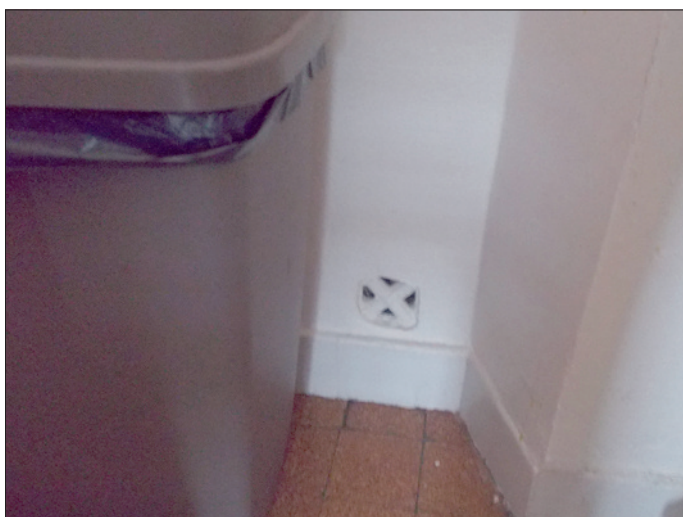
Ce DPMO est l'unique moyen permettant d'identifier et maîtriser les difficultés de mise en œuvre. De manière générale, un diagnostic permet d'éviter bien des litiges.



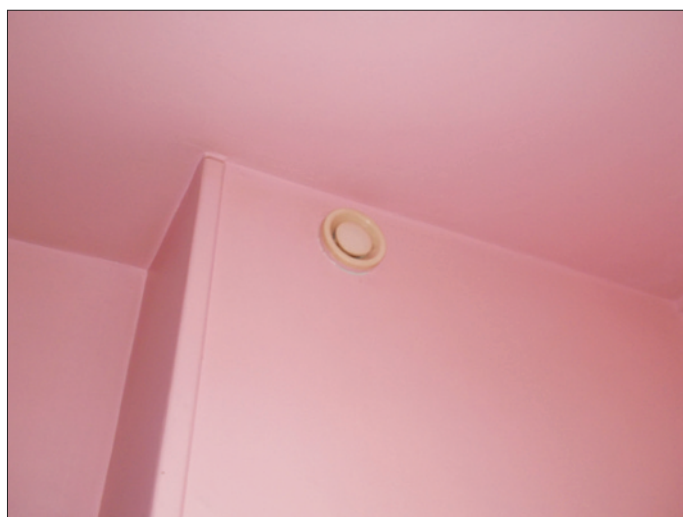
Chauffe bain à ventouse



Amenée d'air basse bouchée



Amenée d'air basse existante



Vh existante



**Le diagnostic préalable de mise en œuvre ( DPMO ) est l'élément essentiel pour adapter un système de ventilation à l'exécution et faire valoir les performances attendues du procédé retenu.**

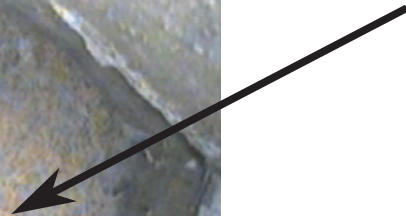
## Comment est réalisé un DPMO?

Le DPMO est composé en 4 étapes permettant d'identifier le système de ventilation existant :

- étape 1 : relevés logements,
- étape 2 : relevés toitures terrasses ou combles,
- étape 3 : diagnostic des conduits existants,
- étape 4 : édition d'un rapport de synthèse.



Constat : nid d'oiseau dans conduit



## Étape 1 : relevés logements

Cette opération consiste à relever tous les points nécessaires afin d'équiper l'ensemble des logements de la résidence, de les identifier et de déterminer les travaux à réaliser.

Contrôle du poste entrée d'air, vérification des détalonnages, des entrées d'air parasites et des débouchés pour extraction. Toutes ces opérations sont détaillées sur la fiche diagnostic logements (annexe E.1, ATEC hygro et annexe D.1, ATEC auto).

Relevé logement		DOSSIER
		..... N° .....
<b>Bâtiment</b> : .....	<b>Entrée</b> : .....	
Etage : .....	Logement de la colonne témoin : .....	
Logement de type : .....	Numéro : .....	
Remarque : .....		
VERIFICATION DES ENTREES AIR		
Séjour		
Type de fenêtre : Bois - Pvc - Alu	Module : Fixe - Auto - Hygro	Dimensions (mm) : .....
Existante : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Marque : Aereco - Aldes - Anjos Atlantic - Nicoll - Autre	Remarque : .....
		Photo N°: .....
Chambre 1		
Type de fenêtre : Bois - Pvc - Alu	Module : Fixe - Auto - Hygro	Dimensions (mm) : .....
Existante : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Marque : Aereco - Aldes - Anjos Atlantic - Nicoll - Autre	Remarque : .....
		Photo N°: .....
Chambre 2		
Type de fenêtre : Bois - Pvc - Alu	Module : Fixe - Auto - Hygro	Dimensions (mm) : .....
Existante : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Marque : Aereco - Aldes - Anjos Atlantic - Nicoll - Autre	Remarque : .....
		Photo N°: .....
VERIFICATION DES DETALONNAGES		
Conforme en Séjour : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dimensions (mm) : .....	Remarque : .....
Conforme en Cuisine : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dimensions (mm) : .....	Remarque : .....
Conforme en SdB : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dimensions (mm) : .....	Remarque : .....
Conforme en Wc : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dimensions (mm) : .....	Remarque : .....
Conforme en Autre 1 : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dimensions (mm) : .....	Remarque : .....
Conforme en Autre 2 : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dimensions (mm) : .....	Remarque : .....



Contrôle menuiserie



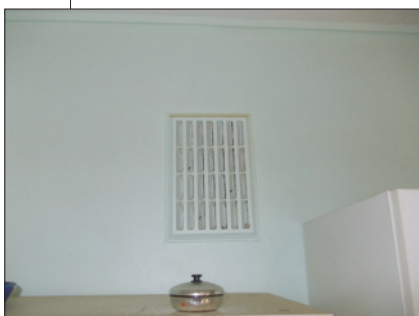
Entrée d'air existante



Contrôle visuel du détalonnage de porte

## Étape 1 : relevés logements ( suite )

LES CONDAMNATIONS DES ENTREES AIR PARASITES		
<b>Ventilation Haute</b>		
Ventilation Haute : Cuisine - Cellier - Sdb - Wc Séjour - Chambre	Remarque : .....	
Dimensions (mm) : .....	Qté : .....	Photo N°: .....
Ventilation Haute : Cuisine - Cellier - Sdb - Wc Séjour - Chambre	Remarque : .....	
Dimensions (mm) : .....	Qté : .....	Photo N°: .....
Ventilation Haute : Cuisine - Cellier - Sdb - Wc Séjour - Chambre	Remarque : .....	
Dimensions (mm) : .....	Qté : .....	Photo N°: .....
<b>Ventilation Basse</b>		
Ventilation Basse : Cuisine - Cellier - Sdb - Wc Séjour - Chambre	Remarque : .....	
Dimensions (mm) : .....	Qté : .....	Photo N°: .....
Ventilation Basse : Cuisine - Cellier - Sdb - Wc Séjour - Chambre	Remarque : .....	
Dimensions (mm) : .....	Qté : .....	Photo N°: .....
Ventilation Basse : Cuisine - Cellier - Sdb - Wc Séjour - Chambre	Remarque : .....	
Dimensions (mm) : .....	Qté : .....	Photo N°: .....
<b>Autre Ventilation parasite</b>		
Autre Ventilation : Cuisine - Cellier - Sdb - Wc Séjour - Chambre	Remarque : .....	
Dimensions (mm) : .....	Qté : .....	Photo N°: .....
Autre Ventilation : Cuisine - Cellier - Sdb - Wc Séjour - Chambre	Remarque : .....	
Dimensions (mm) : .....	Qté : .....	Photo N°: .....
Autre Ventilation : Cuisine - Cellier - Sdb - Wc Séjour - Chambre	Remarque : .....	
Dimensions (mm) : .....	Qté : .....	Photo N°: .....
<b>Vérification d'élément motorisé</b>		
Elément motorisé : Aucun - Hotte raccordée - Sèche Linge raccordé		Photo N°: .....



Vh existante



Vh existante



Amenée d'air basse existante





### Étape 3 : diagnostic des conduits existants

Cette étape est une partie clé permettant la mise en œuvre du système retenu.

L'opération consiste à :

- déterminer la nature des conduits existants à utiliser ( shunt, individuel, alsace, circulaire maçonnés ou galva),
- vérifier leur correspondance avec les logements et les pièces à traiter,
- dissocier les conduits de fumée et les conduits de ventilation pour appliquer les différentes réglementations en vigueur,
- contrôler leur vacuité par un test fumigène,
- examiner, si nécessaire, leur état de fonctionnement par une inspection vidéo (passage caméra).

Ces opérations permettent de définir si les conduits existants peuvent être aptes à fonctionner et à être utilisés pour l'installation choisie.

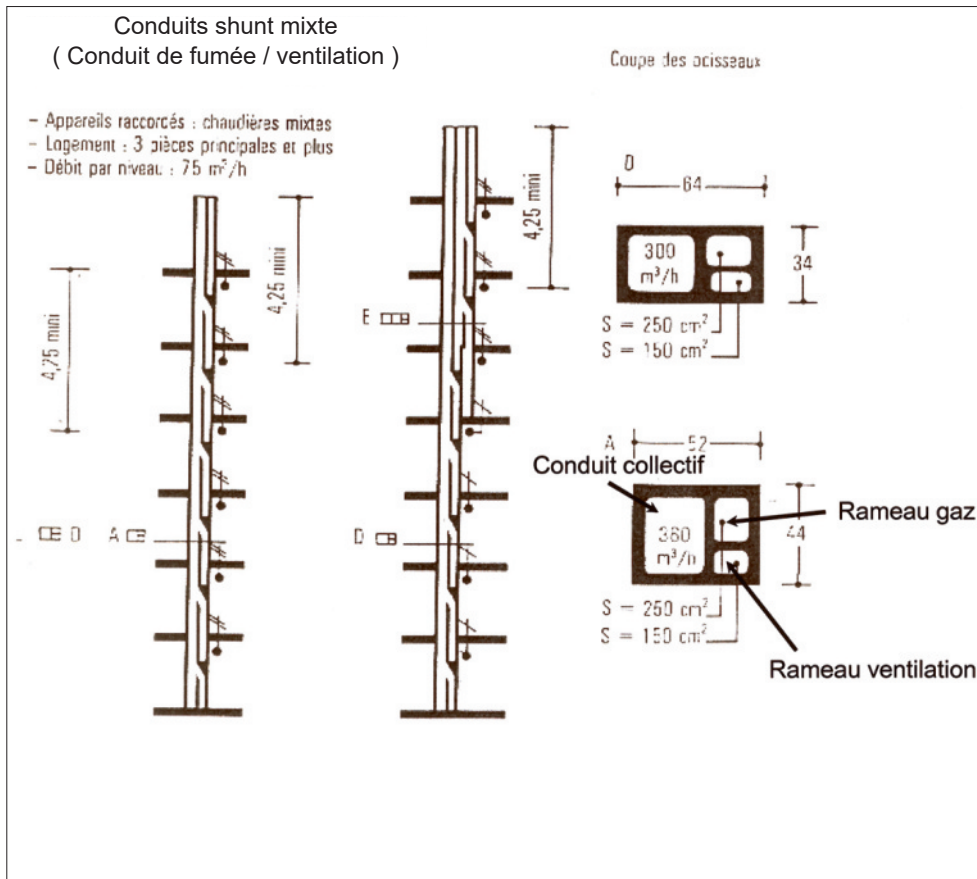
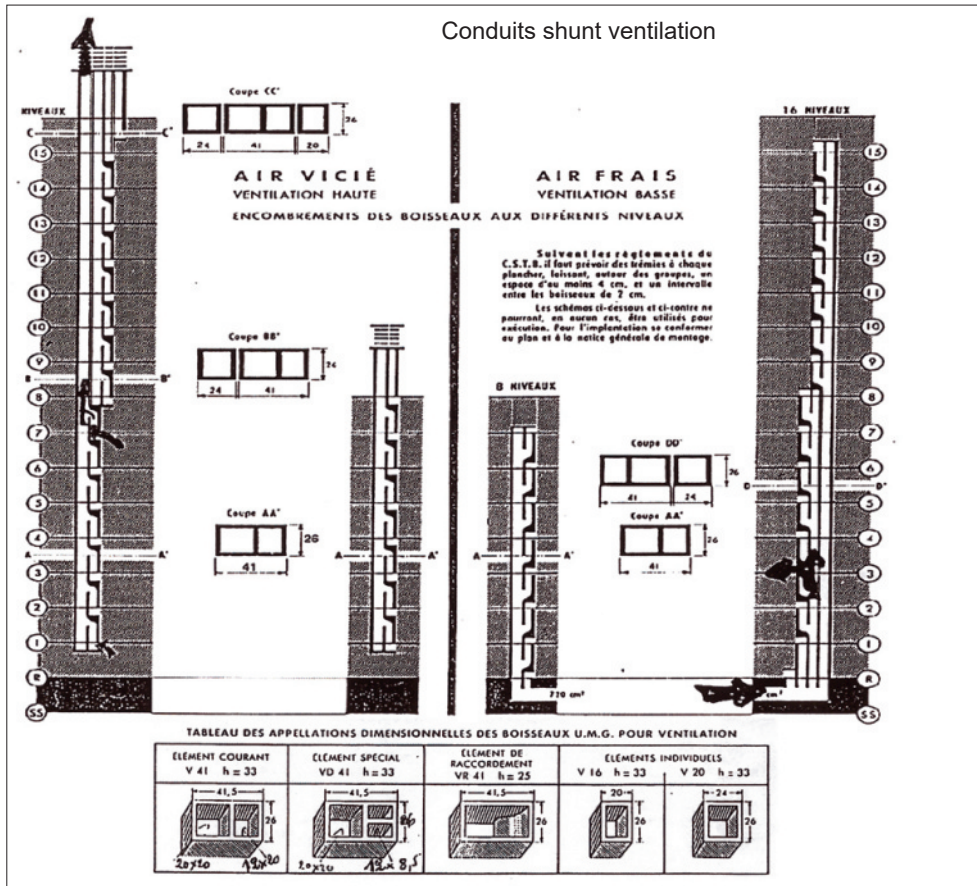


Contrôle de vacuité et de repérage des conduits par test fumigène.

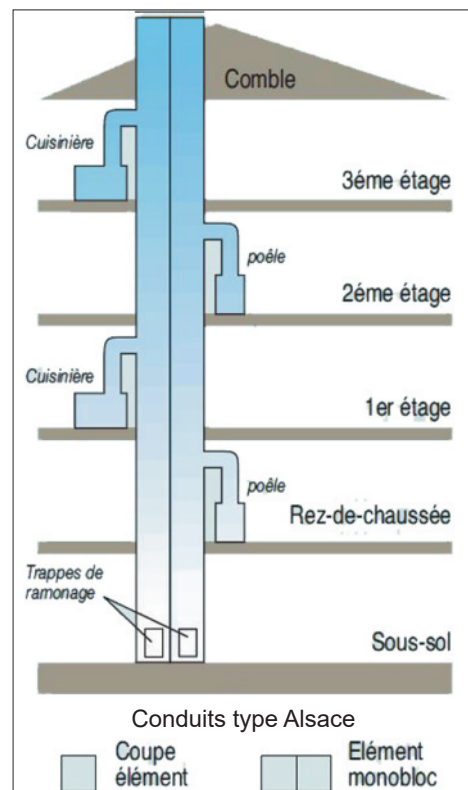
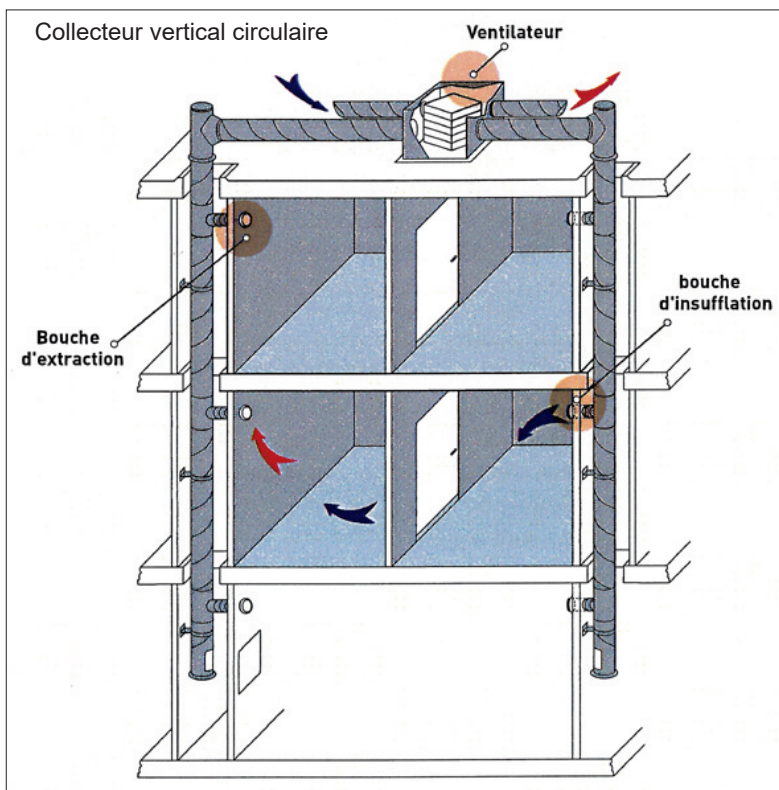
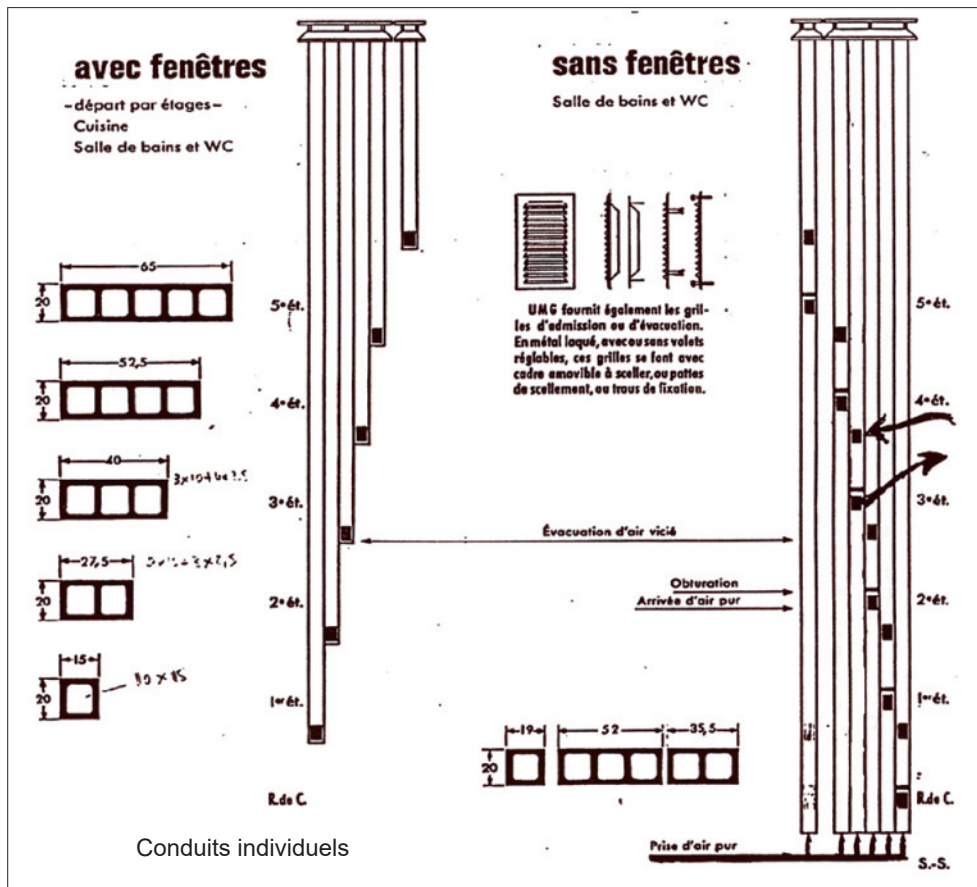


Contrôle des conduits existants par passage caméra

### Étape 3 : diagnostic des conduits existants ( suite )



## Étape 3 : diagnostic des conduits existants ( suite )



## Étape 4 : édition d'un rapport de synthèse

Le rapport de synthèse est un document permettant de collecter l'ensemble des informations relevées dans les différentes étapes d'un diagnostic préalable de mise en œuvre (DPMO).

### Pôle Technique

84 rue Sadi Carnot  
92170 VANVES  
Tél : 01 58 88 06 77 - Fax : 01 46 44 33 80  
Email : technique@mvnfrance.com

Date : 08/02/16	Dossier : 0000067
Votre contact :	
Email :	
Relevé réalisé par :	
Le 08/02/2016 - N° : 479	

## DIAGNOSTIC DE LA COLONNE TÉMOIN ET DES RELEVÉS TOITURES



### DOSSIER 88 LOGTS

RAPPORT N° 0000267

Le système de ventilation retenu est de type :

**AVEN'AIR AUTO ECO 45/60**

## Étape 4 : édition d'un rapport de synthèse ( suite )

Les relevés sont présentés distinctement en y incorporant des commentaires, schémas de principe détaillés ainsi que des photos. Différentes observations techniques y sont ajoutés permettant de conforter la société installatrice pour la mise en œuvre d'une installation de ventilation mécanique basse pression (VMBP).

Il est élaboré exclusivement par la société MVN.

### Pôle Technique

84 rue Sadi Carnot  
92170 VANVES  
Tél : 01 58 88 06 77 - Fax : 01 46 44 33 80  
Email : [technique@mvnfrance.com](mailto:technique@mvnfrance.com)

#### Cheminée n° : 1 Cheminée de la colonne témoin : OUI

##### A / Identification

Type de matériaux : Béton de pouzzolane

Affectation du conduit : Sdb + Wc

Sdb : Shunt

Wc : Shunt

Hauteur conduit/couronnement : NON

Hauteur de la cheminée (mm) :



Cheminée



Débouché des conduits

Dépose du couronnement de la cheminée : OUI

Remarque :

**Attention** : Il a été prévu la dépose du couronnement de la cheminée. En conséquence la fabrication des caissons collecteurs ou des capots tient compte de ce paramètre pour la prise de cotation, afin de permettre leur mise en œuvre.

En cas de conservation du couronnement veuillez nous en informer impérativement avant fabrication.

##### B / Repérage

Repérage à l'aide d'essai fumigène : OUI

#### Souche Type n°1



## Normes et réglementations en vigueur

Liste non exhaustive des normes, réglementations et Avis Techniques relatifs à la ventilation mécanique basse pression (VMBP) en vigueur :

- Avis Technique Seren'Air auto et Aven'Air auto en vigueur.
- Avis technique Novat'Air auto en vigueur.
- Avis Technique Seren'Air Hygro et Aven'Air Hygro en vigueur.
- Avis technique Novat'Air hygro en vigueur.
- NF DTU 68.3 P1-1-1/2/3 Installation de ventilation mécanique.
- NF DTU 24.1 Travaux de fumisterie.
- NF DTU 61.1 Installations de gaz dans les locaux d'habitation.
- Arrêté du 22 octobre 1969, relatif aux conduits de fumée desservant des logements.
- Arrêté du 02 août 1977 modifié, règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz.
- NF C 15-100 Installations électriques à basse tension.
- CPT systèmes de ventilation hygroréglable.
- Règles de calculs pour les systèmes de ventilation mécanique basse pression hygroréglable réutilisant des conduits de ventilation naturelle existants.









[www.mvnfrance.com](http://www.mvnfrance.com)